

DOUBLE MASTER EN DROITS FRANÇAIS ET ITALIEN - PADOUE

M. Guillaume LEYTE, M. Francesco MARTUCCI (France)

M. Andrea GATTINI, Mme Matilde GIROLAMI (Italie)

Programme à destination des étudiants de l'université de Padoue

Dispositions applicables aux étudiants de l'université de Padoue, qui suivent les deux années de Master en France :

Les enseignements de M1 sont ceux de la mention de Master dans laquelle l'étudiant choisit de s'inscrire et de suivre son année de M1. A l'issue de la validation de la première année de Master, le diplôme qui lui est délivré est celui de la **Maîtrise en droit parcours droits français et italien**.

Les étudiants recrutés par l'université de Padoue suivent les enseignements d'un des parcours suivants :

- Parcours A : Master Droit privé parcours Droit privé général
- Parcours B : Master Droit international parcours Droit international économique

En 2^{ème} année de Master, les étudiants de l'université de Padoue suivent **125 heures de cours** choisis parmi les enseignements d'un des parcours suivants en fonction de la mention choisie en 1^{ère} année de Master :

- Parcours A : Droit privé parcours Droit privé général
- Parcours B : Droit international parcours Droit international économique

Ils doivent passer un examen annuel pour chaque cours qu'ils auront suivi.

Seules les matières pour lesquelles les étudiants ont passé un examen et ont obtenu une note peuvent figurer sur le relevé de notes.

Ils doivent en outre rédiger et soutenir un mémoire de recherche.

Le diplôme qui leur est délivré après validation de l'année académique à Panthéon-Assas est celui du **Master mention droit parcours Droits français et italien**.